

- 4 Elections communales: mode d'emploi
- 8 La forteresse cachée
- 19 Recherche sur l'edelweiss

Conseil communal info

Comptes 2007

Les comptes 2007 de la Municipalité et des services sont qualifiés d'excellents. Les charges sont en diminution de 0.85 % par rapport aux prévisions budgétaires et en augmentation de 0.94 % par rapport au dernier exercice 2006 ce qui donne une maîtrise quasi parfaite des charges de fonctionnement.

Quant aux revenus, ils sont supérieurs aux prévisions de 11.26 % principalement influencés, d'une part, par les redevances hydrauliques et la revalorisation de l'énergie FMO-FMS et, d'autre part, par une période fiscale où la conjoncture s'est fort heureusement maintenue à un niveau élevé. Au vu de l'importance des investissements réalisés durant l'année soit le 84 % des dépenses programmées, cela a permis le financement de ces investissements sans avoir eu besoin de recourir à un endettement supplémentaire.

Les 2 tableaux suivants (chiffres-clés et calcul de l'endettement) donnent une situation très explicite sur la situation financière de la commune d'Orsières.

CHIFFRES-CLES

	COMPTES 2005	COMPTES 2006	COMPTES 2007
Recettes fonctionnement	+ Fr. 16'810'580.37	+ Fr. 22'832'892.84	+ Fr. 19'036'098.85
Dépenses fonctionnement	- Fr. 11'623'215.57	- Fr. 14'448'617.09	- Fr. 15'032'771.19
Marge autofinancement	= Fr. 5'187'364.80	= Fr. 8'384'275.75	= Fr. 4'003'327.66
Dépenses investissements	+ Fr. 2'190'792.02	+ Fr. 2'568'848.79	+ Fr. 5'088'848.92
Recettes investissements	- Fr. 644'778.95	- Fr. 421'936.40	- Fr. 883'325.45
Investissements nets	= Fr. 1'546'013.07	= Fr. 2'146'912.39	= Fr. 4'205'523.47
Marge autofinancement	+ Fr. 5'187'364.80	+ Fr. 8'384'275.75	+ Fr. 4'003'327.66
Investissements nets	- Fr. 1'546'013.07	- Fr. 2'146'912.39	- Fr. 4'205'523.47
Insuffisance financement	= Fr.	= Fr.	= Fr. 202'195.81
Excédent de financement	= Fr. 3'641'351.73	= Fr. 6'237'363.36	= Fr.





Marge autofinancement	+	Fr.	5'187'364.80	+	Fr.	8'384'275.75	+	Fr.	4'003'327.66
Amortissements	-	Fr.	2'445'733.07	-	Fr.	6'693'908.39	-	Fr.	2'887'021.47
Résultats nets	=	Fr.	2'741'631.73	=	Fr.	1'690'367.36	=	Fr.	1'116'306.19

CALCUL DE L'ENDETTEMENT

	2004	2005	2006	2007
Calcul de l'endettement				
Engagements courants	1'371'528.05	1'317'530.12	3'415'633.97	5'300'204.25
Dettes à court terme	2'548'838.77	2'921'307.31	55'134.34	76'035.46
Dettes à moyen et long terme	18'611'798.62	18'902'515.81	17'493'581.40	16'481'626.05
Engagements envers des entités particulières	1'490'800.00		-49'006.30	
Provisions	11'363.50	10'000.00	503'000.00	503'000.00
Passifs transitoires	3'175.90	5'087.00	1'870.00	386'597.99
Total des dettes et engagements	**24'037'504.84**	**23'156'440.24**	**21'420'213.41**	**22'747'523.75**
Disponibilités	3'535'379.34	5'047'055.94	2'725'502.17	1'996'933.50
Avoirs	-1'024'789.15	4'768'161.36	14'699'343.28	16'484'036.28
Placements	3'889'654.85	5'532'809.00	16'886'105.00	16'834'482.00
Actifs transitoires	4'943'719.40	69'842.52	35'065.20	155'678.40
Total à déduire	**11'343'964.44**	**15'417'868.02**	**34'346'015.65**	**35'471'130.18**
Endettement net / Fortune nette	**12'693'540.40**	**7'738'572.22**	**-12'925'802.24**	**-12'723'606.43**
Diminiution de l'endettement net / Fortune nette		**4'954'968.18**	**20'664'374.46**	**202'195.81**
Nombre d'habitants au 31.12.	**2'681.00**	**2'741.00**	**2'792.00**	**2'843.00**
Endettement par habitant / Fortune par habitant	**4'734.00**	**2'823.00**	**-4'630.00**	**-4'475.00**
Service de la dette				
Intérêts passifs	654'877.70	654'243.50	599'233.58	587'902.52
Recette fiscale nette (impôts-chiens-pertes-art. 188)	6'186'062.47	7'915'389.80	7'305'172.50	7'201'735.70
En % de la recette fiscale nette	10.59	8.27	8.20	8.16

Conseil communal info

Elections communales: mode d'emploi

Le week-end du 12 octobre prochain, vous êtes appelés à renouveler vos autorités communales pour les quatre prochaines années. Ce scrutin n'est pas exempt de nouveautés, tant sur la manière de voter que sur son déroulement.

Vote par correspondance

Le vote par correspondance généralisé s'applique pour la première fois aux élections communales. Les règles sont les mêmes que pour une votation normale. **Pensez donc à signer la feuille de réexpédition.** Le vote anticipé peut être renvoyé par poste **en utilisant l'enveloppe officielle de transmission** (attention à ne pas glisser plusieurs enveloppes de transmission dans une autre enveloppe, les bulletins seraient déclarés nuls!).

Vous pouvez également déposer vos bulletins **dans l'urne** située au secrétariat communal durant les heures d'ouverture (lu-ve 8h-12h, et vendredi 10 octobre 8h-12h / 13h30-17h). **Attention, les enveloppes déposées dans la boîte à lettres communale sont considérées comme nulles!**

Proportionnel ou majoritaire?

Au niveau du Conseil municipal, cette élection est d'ores et déjà historique, puisque se sont 11 postes et non plus 15 qui sont à repourvoir suite à votre décision du 1er juin 2008. Le délai limite pour le dépôt des listes est fixé au lundi 15 septembre à 18h. L'élection aura lieu le 12 octobre au système **proportionnel.** Un scrutin est donc organisé même si le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Grande nouveauté induite par la nouvelle loi sur les droits politiques du 13 mai 2004, **les élections au système majoritaire (président, vice-président, juge, vice-juge) se joueront tacitement en cas de candidature unique.**

En clair, si les postes de Juge et de Vice-Juge ne suscitent qu'une seule candidature le 15 septembre à 18h, ces personnes seront élues sans scrutin. Il en va de même pour le Président et le Vice-Président choisis dans la liste des 11 élu(e)s au Conseil municipal jusqu'au mardi 14 octobre à 18h. En cas de candidature unique, ces deux postes seront également repourvus tacitement. En cas contraire, l'élection se jouera le 2 novembre avec un éventuel deuxième tour le 14 décembre.

N'hésitez pas à contacter l'administration communale pour toute question relative à ces élections.

Ouverture du bureau de vote

Maison de Commune – Salle 10 (2e étage)
Samedi de 18h à 19h
Dimanche de 10h à 12h

Vote par correspondance

Dès réception du matériel de vote, **dans l'urne** située au secrétariat communal du lundi au vendredi 8h-12h et le vendredi 10 octobre 8h-12h / 13h30-17h ou
par poste, dès réception du matériel de vote, **(avec l'enveloppe officielle de transmission uniquement)**

Résultat

Le résultat des élections au Conseil municipal, du Juge et du Vice-Juge seront officiellement promulgués sur la Place centrale d'Orsières, le dimanche 12 octobre 2008 dès 18h.

Entretien des arbres et des haies



Le Conseil municipal tient à vous rappeler quelques éléments de la loi sur les routes du 3 septembre 1965 concernant les plantations d'arbres et les haies.



Art. 169
Haies vives: distances et hauteur

[1] Les haies vives ne peuvent être plantées ou rétablies à moins de 1 m 50 du bord de la chaussée le long des voies publiques cantonales et 90 cm le long des autres voies publiques.

[4] A l'intérieur de la zone d'interdiction de bâtir le long des voies publiques, les haies vives et les buissons doivent être émondés chaque année avant le 1er mai, de telle sorte que:

1. les branches demeurent à 1 m 20 du bord de la chaussée le long des voies publiques cantonales et à 60 cm le long des autres voies publiques;
2. les branches ne s'élèvent pas à plus de 1 m 80 si la distance qui sépare la haie du bord de la chaussée est d'au moins 2 m et à plus de 1 m si cette distance est inférieure à 2 m. Ces hauteurs sont mesurées dès le niveau du bord de la chaussée.

Art. 170 Cas particuliers

Dans les courbes, les carrefours, et, d'une manière générale, lorsque la visibilité est insuffisante, l'autorité peut prescrire le mode de clôture et, pour les murs, clôtures et haies vives, une hauteur inférieure à celles indiquées ci-dessus ou une distance supérieure du bord de la voie publique.

Art. 171 Plantations d'arbres:
a) Distances

[1] Il ne peut être planté sur les fonds bordiers des voies publiques aucun arbre fruitier à moins de 3 m le long des routes de plaine et à moins de 2 m le long des routes de montagne et aucun arbre forestier (noyers et châtaigniers compris), à moins de 5 m des limites de la voie publique. Pour les espaliers, les arbres à basse tige et les arbustes, la distance est de 2 m.

Art. 172 b) Elagage

[1] Les branches d'arbres qui s'étendent sur les voies publiques doivent être élaguées chaque année par le propriétaire à une hauteur de 4 m 50 au-dessus de la chaussée. Un élagage complet de ces branches peut être exigé lorsque la sécurité de la circulation le commande.

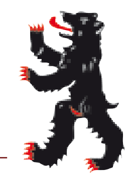
[2] Si, après une mise en demeure écrite, le propriétaire n'observe pas ces prescriptions, l'élagage est exécuté à ses frais par les soins de l'autorité.

L'administration communale et les services techniques restent à votre disposition pour toute question relative aux arbres et vous remercient par avance de votre précieuse collaboration.

L'administration communale

Personnel communal

Engagement de…



Peut-être avez-vous eu la surprise d'entendre une nouvelle voix au téléphone et de voir un nouveau visage au guichet communal depuis le 1er juin dernier? Les plus attentifs d'entre vous auront reconnu Mlle Justine Lovey, de retour dans notre administration après avoir effectué son apprentissage et sa maturité professionnelle dans nos murs de 2000 à 2003.

Justine vient renforcer l'équipe en place et sera plus spécialement chargée de la réception et du suivi administratif des différents dossiers traités par le greffe communal. Sa formation et son expérience dans le domaine seront autant d'atouts pour aborder les défis qui s'annoncent ces prochains mois. Sa fraicheur et son sourire contagieux sauront vous mettre à l'aise. Nous nous réjouissons de collaborer avec toi, Justine!

L'administration communale



Justine Lovey

Carnet rose

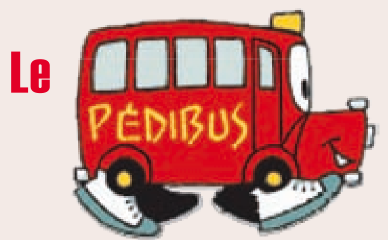
L'administration communale se fait le plaisir d'annoncer
les naissances de:

Coralie Schers, née le 06.12.2007,
Fille de Adeline et David Schers, employé du Service électrique

Jess Chambovey, né le 21.12.2007,
Fils d'Evelyne et Kilian Chambovey, contrôleur des abattoirs communaux

Apolline Formaz, née le 03.01.2008
Fille de Patricia et Blaise Formaz, employé du Service électrique

Laure Thétaz, née le 26.05.2008
Fille de Christine et Bertrand Thétaz, forestier-bûcheron à la Bourgeoisie d'Orsières

Le 

Explications...

L'itinéraire est déterminé par les parents qui conduisent le Pédibus à tour de rôle. Les arrêts sont signalés par des panneaux.

L'horaire est choisi en fonction des besoins des familles. Les enfants sont ainsi accompagnés à l'école, en petit groupe, dans la bonne humeur et en toute sécurité.

Les fans du système vantent ses multiples bienfaits: activité physique, éducation routière, apprentissage de l'autonomie, socialisation des enfants mais aussi gain de temps pour les parents et diminution des voitures aux abords de l'école.

C'est tout simple et ça marche comme un vrai bus, mais à pied!

Organisation par les parents...

Une ligne ne doit pas forcément fonctionner, ni tous les jours, ni toute l'année.

L'organisation se fait au gré des besoins et des disponibilités des parents; le but étant de responsabiliser et de rendre les enfants autonomes sur le trajet de l'école.

Il est possible en tout temps d'ouvrir une nouvelle ligne.

Les enfants peuvent être inscrits pour deux ou plusieurs trajets.

Quelques exemples:

- gymnastique des 2E à La Proz, le jeudi après-midi : une ligne peut partir du village seulement ce jour là pour amener les enfants à la salle
- une ligne peut fonctionner seulement quelques mois, le temps que les enfants soient autonomes.

Grands-parents, voisin(e)s, retraité(e)s...

Toute personne intéressée à conduire le Pédibus, pour un trajet, peut prendre contact avec les responsables.

Pour tout renseignement complémentaire ou inscription contactez
Mme Nathalie Christillin (079.542.88.27) ou
Mme Myriam Troillet (p.troillet@netplus.ch)

MERCI !

Le Pédibus de la Proz



La forteresse cachée *dans les Alpes*

Le fort de Champex est l'un des derniers forts que l'on peut visiter. L'association Pro Forteresse s'occupe de l'exploitation de ce patrimoine militaire.

QUELLE HISTOIRE !

L'ouvrage a été construit au début de la Seconde Guerre Mondiale. On s'attendait alors à une attaque imminente de l'Allemagne nazie ou de l'Italie fasciste. Durant les années 1940-1941, le commandement allemand a en effet élaboré un plan d'invasion de la Suisse connu sous le nom de code d'«opération Tannenbaum» (sapin) C'est le général Henri Guisan, alors commandant en chef de l'armée helvétique, qui pensa à un nouveau concept de défense, celui du «réduit national». Le principe était simple : sacrifier le plateau suisse et les grandes villes, impossibles à protéger devant un ennemi supérieur en équipement, pour n'avoir à défendre que les Alpes qu'il s'agissait de fortifier au maximum pour en faire une sorte de citadelle indestructible, capable de résister longuement à tout agresseur.

DES TRAVAUX COMPLEXES

Creusé dans l'arête sud du Catogne, le fort A46 trône à 1450 mètres d'altitude. Sa construction a débuté dans le courant de l'année 1940 et a duré plus de deux ans. Il a fallu percer plusieurs centaines de mètres de galeries à travers le Catogne. Au total, cela représentait environ 10'000 m^3 de roches à miner, forer et extraire de la montagne. Tout cela avec deux équipes de quarante ouvriers qui se relayaient toutes les dix heures. Un véritable travail de titan, effectué dans des conditions souvent difficiles, parfois même dangereuses (pénombre, poussière de roche irritant les yeux et les poumons, fumée suffocante due aux explosions, coups de grisou…) L'ouvrage sera finalement remis aux troupes militaires en janvier 1943.

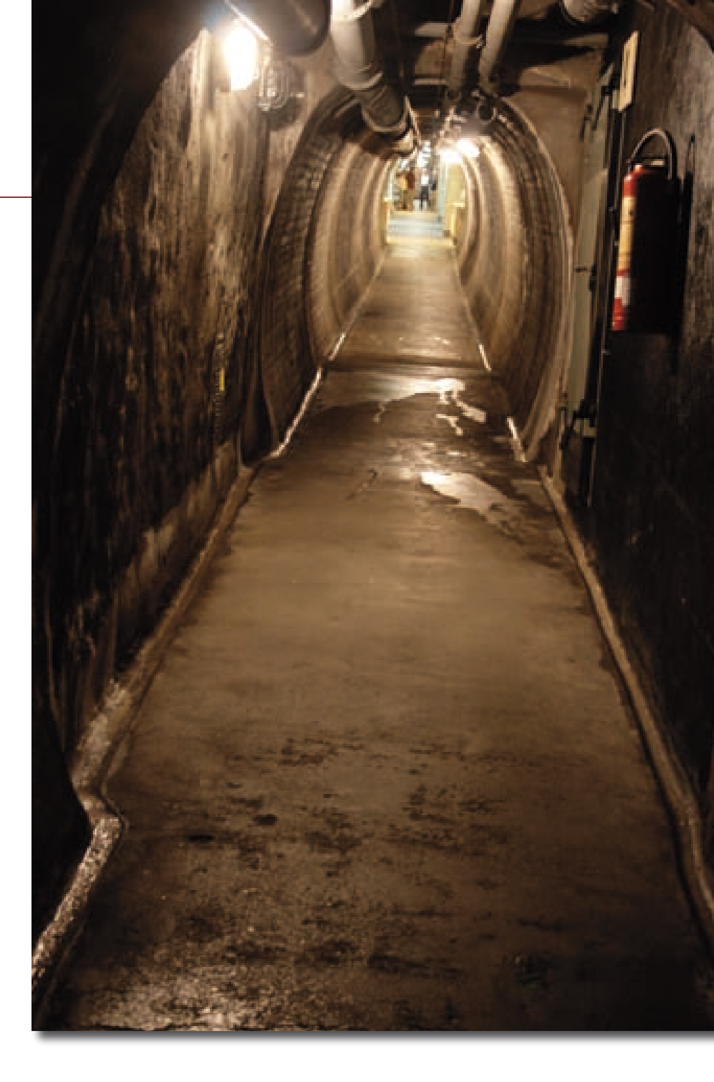


La centrale téléphonique et radio

Photo A. Darbellay

UN INTÉRIEUR ÉQUIPÉ

Monsieur Gérald Glassey, président de l'association Pro Forteresse nous a fait la visite des lieux. «Le fort est entièrement creusé sous la montagne, ce qui le rend difficilement repérable et pratiquement invulnérable. Il s'agit d'un réseau d'une longueur de six cents mètres dans lequel on trouve peu



La galerie d'accès
Photo A. Darbellay

d'ouvertures. A l'extérieur, elles sont d'ailleurs dissimulées par un camouflage qui se confond avec le paysage.» Avec une garnison de cent cinquante hommes, le fort protège la seule entrée entre le Massif du Mont-Blanc et les Alpes valaisannes. Mais les installations que l'on peut visiter aujourd'hui ne sont pas celles de 1943 : elles ont notamment été modernisées et adaptées pour faire face a un éventuel conflit nucléaire pendant la guerre froide. «Pendant la guerre, on aurait pu tenir au moins trois mois dans cette forteresse» déclare Gérald Glassey.

L'ouvrage dispose d'une seule entrée. Il est défendu par une grille et deux portes blindées. A l'intérieur, il comprend un moyen de filtrer l'air. L'alimentation électrique dispose, en cas de panne, d'une centrale de secours. Un réservoir d'eau est également prévu et directement alimenté par le réseau de Champex. Une centrale téléphonique et de radio pour l'extérieur permet une liaison entre tous les organes du fort. On trouve aussi un quartier sanitaire, une cuisine, un réfectoire et des cantonnements. Le fort possède deux magasins de munitions de 55 mètres sur 7 mètres. Les armes du fort sont-elles toujours utilisables ? «Non, elles sont seulement là pour la galerie» répond malicieusement Gérald Glassey.

UNE ASSOCIATION SOUCIEUSE DU PATRIMOINE

L'association Pro Forteresse a été fondée le 23 septembre 1992 à l'initiative de dix amoureux du patrimoine valaisan conscients de l'intérêt et de la valeur que représentent les fortifications de l'axe du Grand-St-Bernard. Pro Forteresse s'est tout de suite donné pour but de sauver, non pas une série d'ouvrages isolés, choisis en fonction de leurs spécificités ou de leur intérêt particulier, mais l'ensemble du complexe fortifié.

La forteresse cachée *dans les Alpes*

Au total, on en dénombre cinquante-six dispersés dans la région. A ce jour, l'association est parvenue à acquérir quarante et un ouvrages et sept cabanes dans les vallées de l'Entremont et de Ferret. A leur connaissance, c'est la première fois en Suisse ou à l'étranger qu'un organisme civil entreprend de préserver et de mettre en valeur l'ensemble d'un dispositif fortifié.

Aujourd'hui, la forteresse est entièrement visitable et parfaitement entretenue. On peut tout de même se demander si l'érosion de la montagne n'aura pas de conséquences fâcheuses sur la sécurité du fort. «Non car il est entièrement bétonné. Et entre la montagne et le béton, il y a toujours un espace de sécurité» rassure le président de l'association.

Alors, n'ayez aucune crainte, réservez tout de suite une demi-journée et venez plonger dans les entrailles du Catogne!

TARIFS

Adultes	Fr. 14.-
Groupes (dès 10 pers.)	Fr. 10.-
Couples avec enfant(s)	Fr. 26.-
Etudiants	Fr. 10.-
Enfants	Fr. 8.-
Ecoliers	Fr. 5.-

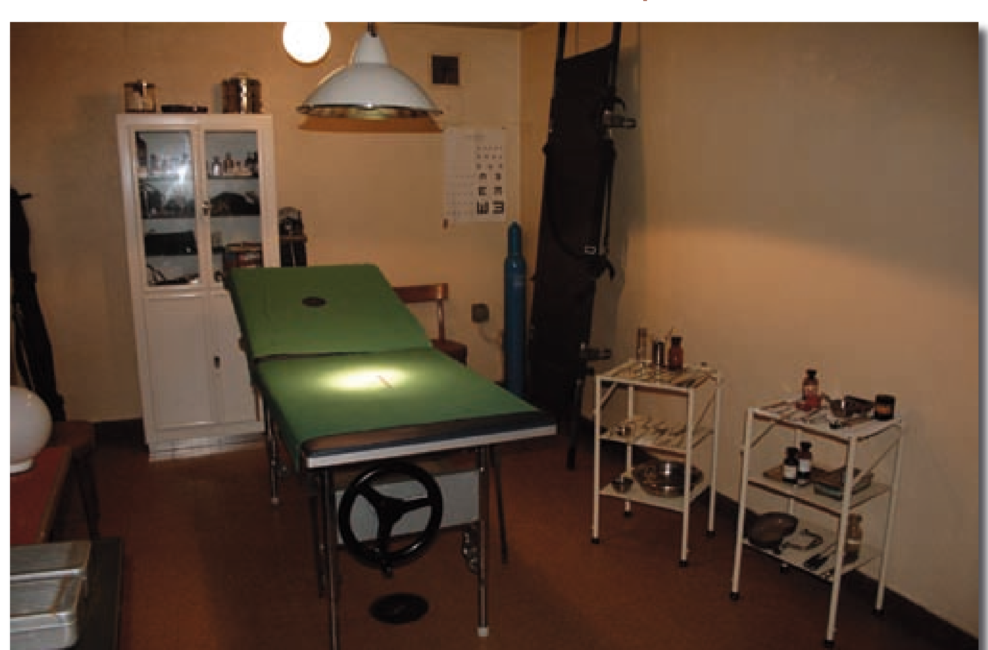
INFORMATIONS ET RESERVATIONS

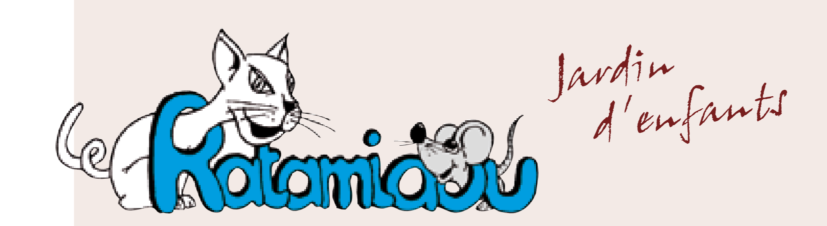
Office de tourisme de Champex-Lac
027 783 12 27

Pro Forteresse
079 503 52 56 - 079 340 01 13

Lucie Abelenda et Audrey Michellod
Elèves de 3CO à l'ERVEO

La salle d'opération Photo A. Darbellay





Jardin d'enfants

Bâtiment scolaire Somlaproz
1937 Orsières
079 / 370 85 45

Responsable: Sibylle Bréaud
Directrice et éducatrice de l'enfance
1944 La Fouly
027 / 783 26 35

Pour qui:

Les enfants âgés de 2,5 à 5 ans

Quand:

Lundi / jeudi / vendredi matin
8 h 30 à 11 h 30
Arrivées entre 8 h 30 et 8 h 45
Départs entre 11 h 15 et 11 h 30

Mardi après-midi - 13 h 30 à 16 h 30
Arrivées entre 13 h 30 et 13 h 45
Départs entre 16 h 15 et 16 h 30

Pourquoi:

Pouvoir vivre un moment enrichissant et sécurisant au sein d'une collectivité d'enfants avec ses règles et ses moments privilégiés, complémentaire de la vie familiale. Se confronter, partager, s'enrichir, apprendre, ne rien faire, se séparer, prendre une place et prendre conscience de qui on est, de son corps, des autres...

Activités:

Durant ces moments diverses activités sont proposées et mises à disposition, telles que:

- jeux symboliques et libres (l'enfant explore ses émotions, il se découvre et découvre les autres)
- activités motrices
- activités manipulatrices
- activités langagières
- activités musicales
- activités créatrices
- activités d'expression
- jeux de groupe
- sans oublier le moment du goûter

Dans quel but:

- accompagner l'enfant dans l'acquisition de son autonomie et de sa socialisation.
- lui permettre d'expérimenter sa créativité sensorielle, corporelle et cognitive.
- se construire et grandir au travers du jeu.

L'objectif est que l'enfant puisse découvrir et expérimenter des apprentissages propres à son âge et à ses besoins, ceci dans un cadre sécurisant et adapté, encadré par des professionnels de l'enfance.

Pour tous renseignements ou inscriptions, n'hésitez pas à contacter la responsable.

Début de l'année scolaire:
lundi 1er septembre 2008

Swiss Dojo Karaté-Do

Amélie Métroz a été promue ceinture



Le stage annuel de Swiss Dojo Karaté-Do s'est déroulé fin mai 2008 au Dojo de Saillon. Guy Udriot, 5e dan, a désigné Amélie Métroz ceinture noire 1er dan à la suite d'un examen remarquable. Comme chaque candidat, elle est allée au bout de ses limites et a résisté à la pression psychologique (toute erreur est éliminatoire). A 68 ans, elle est la doyenne des ceintures noires de l'Association Swiss Dojo.

En 2000, Amélie commence le Karaté avec sa fille Raymonde, motivée par son autre fille Marie-Madeleine qui venait de débuter les cours. Ses petits-enfants Raphaël, Sandy et Madysone ont également rejoint le club.
Après une pratique rigoureuse et régulière, Amélie et ses filles ont atteint le grade de ceinture marron, stade de préparation à l'examen shodan (ceinture noire 1er dan).
L'histoire familiale pris ensuite une forme plus personnelle pour Amélie. Ses enseignants peuvent espérer aujourd'hui que le succès d'Amélie réveillera les souvenirs de toute la famille.

ORSIÈRES

Dès 1986, Michel Germanier dirigea le Dojo d'Orsières. En 2005, Stéphane Maret et Stéphane Schers, ont repris la direction du Dojo, secondés par Alain Lovey. Les 3 ceintures noires ont formé 3 autres ceintures noires, toutes des femmes; Sandra Thétaz en 2006, Annette Buchard en 2007 et Amélie.

Depuis 2005, chaque ceinture noire a apporté sa contribution à la formation des enfants et adolescents du Dojo d'Orsières, qui apprécient leurs enseignements.

Les entraînements se déroulent à la salle de gymnastique du cycle d'orientation d'Orsières, le lundi et/ou le jeudi.
Enfants (5-10 ans) de 18h00 - 19h00
Juniors (11-17 ans) de 19h00 - 20h00
Adultes de 19h00 - 20h30 (ou 20h00)



noire à 68 ans



OBJECTIFS

Outre l'apprentissage d'une méthode de self-défense efficace, la pratique du Shotokan Karaté-Do traditionnel vise les buts suivants :

permettre aux enfants de canaliser leur énergie, de développer leur coordination corporelle et d'améliorer leur capacité de concentration,

permettre aux adolescents de faire l'expérience de l'effort, d'accroître leur confiance en eux et le respect d'autrui,

permettre aux adultes de maintenir ou de développer un bien-être physique et mental, de développer le courage, l'intégrité et le contrôle de soi,

permettre aux femmes d'acquérir des techniques de self-défense adaptées et des attitudes adéquates en cas d'agression.

PHILOSOPHIE

Le Shotokan Karaté-Do traditionnel (à ne pas confondre avec le Karaté sportif) privilégie le cheminement personnel à l'esprit de compétition et à la seule recherche de la performance. L'art martial ne donne donc pas de place à la compétition car elle n'est pas utile à l'évolution personnelle telle qu'elle est signifiée dans la culture orientale.

Amélie prouve bel et bien que le Karaté-Do traditionnel n'est pas un sport de combat, mais une discipline adaptée à la condition physique et à l'âge de tous.

Amélie invite tous les curieux à venir découvrir (1er mois gratuit) son Art à la salle de gymnastique du CO d'Orsières de septembre à juin.

Le directeur technique félicite Amélie au nom de tous les membres du Dojo pour son parcours exemplaire et la remercie pour son dévouement auprès des jeunes.




Photos A. Darbellay



Festival valaisan de cors des Alpes

La Fouly
13 juillet 2008





Le tourisme *bouge*

Loi sur le tourisme

La nouvelle mouture de la loi sur le tourisme est sortie de sa 2ème lecture. Présidée par le Député d'Entremont Jean-Albert Ferrez, La 2ème commission a effectué un travail de grande qualité, fixant les critères de formation des régions et trouvant une solution pour le financement. La teneur finale de cette loi dépendra de la session du Grand Conseil du 11 septembre, qui au moment de la finalisation de cet article est encore de l'avenir. Nous ferons un point sur cette loi lors de la prochaine édition

Politique d'animation

Comme déjà annoncé lors de la dernière édition, le Pays du Saint-Bernard se dote d'une structure professionnelle pour aider les comités d'animations locaux. Une personne sera en charge de l'animation globale de la région et aura pour tâche non seulement de donner une aide professionnelle aux comités déjà en place mais aussi d'acquérir ou de créer de nouvelles manifestations pour la région.



Par soucis de performance, nous avons créé une politique touristique afin de traiter chaque organisateur de la même manière et de ce fait ne pas engendrer d'inégalité et de jalousie malsaine.
Finalement, nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le comité d'animation d'Orsières est à nouveau actif après une saison de pause.

Ces personnes motivées relanceront les animations phares du village et, avec leur créativité et leurs idées, amèneront de nouvelles solutions événementielles.

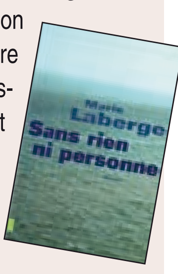


Bibliothèque municipale et scolaire



ROMANS

Sans rien ni personne / Marie Laberge



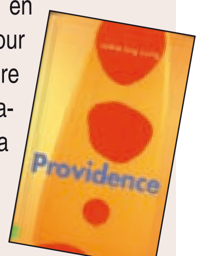
35 ans après le meurtre non élucidé d'Isabelle, son père demande la réouverture du dossier. Les inspecteurs français et québécois partent à la recherche de témoins et de preuves. Mais sans rien ni personne l'affaire se révèle plus compliquée qu'il n'y paraît.

68, mon amour / Daniel Picouly

Un roman souvenir dans lequel l'auteur redevient le jeune adulte qu'il était en 1968. Il se souvient de son premier amour avec une éditrice de bonne famille ainsi que des actions du président de l'époque. Mai 68 est vécu de l'intérieur. Tout est revisité : bars, rues, slogans… et toujours en fond de tableau cet amour naissant.

Providence / Valérie Tong Cuong

Il suffit d'une fraction de seconde pour que les destins croisés de personnes en mal d'amour changent. Et, tour à tour, une modeste secrétaire élevant seule son fils, un notable, un producteur de cinéma et une avocate que tout éloignait, vont se rencontrer.



DOCUMENTAIRES

10 minutes pour la planète / Anne Tardy



Dans ce guide, l'auteur présente plus de 300 écogestes simples au quotidien pour sauver notre planète que nous nous trouvions chez soi, au jardin, au volant de notre voiture, au travail, à l'école ou en courses. Et comme le souligne l'auteur: « il n'y a pas de petits gestes quand on est 60 millions à le faire… ».

La mort apaisée / Elise Gagnet

Sous la forme d'un journal, Elise, infirmière en soins palliatifs, raconte la mort sous tous les angles: l'accompagnement des malades et de leur famille, la douleur physique et psychique avec un seul objectif; laisser les patients mourir avec dignité et douceur.



Résultat concours Fan de foot

A l'occasion de l'Euro 08, la bibliothèque a organisé un concours auquel de nombreux lecteurs ont participé. Les six heureux gagnants tirés au sort par la main innocente de l'agent de police, Jean-Charles Christillin, reçoivent des beaux livres sur le football. Il s'agit de: Florentin Cotture, Océane Darbellay, Christel Sarrasin, Fabien Joris, Justin Métroz et Emilien Cavé. Bravo!

30 documents sur la chasse déposés à la bibliothèque par la Diana d'Entremont sont à votre disposition. Vous connaîtrez entre autres toutes les subtilités de la chasse à la bécasse, du gibier, et pourrez lire des témoignages captivants de chasseurs expérimentés

Le livre est l'ami de la solitude!
Georges Duhamel

Recherche
sur l'edelweiss

Le suivi des edelweiss dans le val Ferret en est à sa deuxième saison. Le sujet avait déjà été présenté aux lecteurs de Orsières info (3e trimestre 2007).

Rappelons que les deux parcelles utilisées pour l'étude se trouvent, l'une au sommet de la Dotse et l'autre, à côté du chemin menant au Basset, «sous les chaînes».

La floraison a été significativement plus abondante que l'année dernière. La cause est vraisemblablement due à des facteurs climatiques mais beaucoup de choses restent à découvrir sur l'edelweiss malgré sa position phare dans la botanique alpine.

D'autre part, une floraison abondante n'indique pas à elle seule un état de santé optimal d'une population de plantes car la vigueur des pousses végétatives (les rosettes de feuilles non fleuries) entre évidemment en ligne de compte. Pour faire un parallèle, dans les vergers, il est bien connu que les fluctuations très importantes de la floraison et de la fructification que l'on peut observer sur les pommiers ou les pruniers ne veulent pas dire grand-chose sur la santé des arbres.

Etat printanier de la pelouse alpine à la Dotse le 30 juin : les edelweiss, encore petites, commencent à fleurir juste à côté des primevères farineuses.



Recherche
sur l'edelweiss

Il est bien sûr encore trop tôt pour tirer des conclusions sur le développement de notre espèce mais on peut déjà spécifier quelques caractéristiques des sites d'études choisis.

Tout d'abord le val Ferret connaît un climat relativement humide (les bergers en savent quelque chose !). Ensuite, il est surprenant pour un botaniste de trouver, au Basset comme à la Dotse, des primevères farineuses côtoyant de près des edelweiss !
Précisons que cette espèce de primevère à fleurs roses se rencontre habituellement dans des prairies marécageuses; elle ne pousse normalement pas dans les Alpes là où les roches-mères sont des calcaires durs et compacts et où la microtopographie est en plus celle d'une bosse et non pas d'une dépression.

On peut donc dire que le sol des deux sites d'étude est à la fois sec et humide, suffisamment sec pour l'edelweiss et suffisamment humide pour la primevère. Comment expliquer cette contradiction ?

Aux deux endroits le sol se trouve être un mélange de terreau et de petites dalles de calcaire schisteux. Je m'en suis rendu compte au début de la saison précédente. Alors que j'avais emporté une barre à mine pour préparer les trous destinés aux piquets (précaution de débutant!), j'ai été surpris de constater avec quelle facilité on pouvait enfoncer la barre sur quarante centimètres, voire plus. On n'avait donc manifestement pas un sol compact et si ce sol devient rapidement sec en surface après quelques jours de beau temps il peut cependant continuer à conserver beaucoup d'eau en profondeur.Ce sont en fait les petites dalles de schiste qui agissent comme des chicanes compartimentant le sol et coupant l'ascension de l'eau par capillarité. Les racines de l'edelweiss, qui descendent peu, ne se trouvent pas perpétuellement noyées et la primevère fabrique des racines plongeant bien plus profondément. Voilà un bel exemple de partage des ressources !

Je remercie encore Pascal Sapet, berger à la Dotse, pour ses conseils en matière de clôturage et ses informations sur le comportement des moutons.

Roland Keller





Activités du mois d'octobre 2008 à janvier 2009

Premier secours: spécial seniors en collaboration avec les Samaritains de la section d'Entremont

Apprenez à donner correctement l'alarme, à reconnaître et agir en cas de malaise, d'hémorragie, etc.

Lieu: Entremont
Dates: Lundi 13, 20, 27 octobre 2008
13h30-16h00
Prix: Fr. 75.-
Responsable: Marc Maret
Infos pratiques: de 6 à 12 participants

Atelier Mémoire en collaboration avec la commune de Sembrancher

Pour se prémunir contre les blancs, rien de tel que l'entraînement!
Ce cours vous permettra de comprendre le fonctionnement général de la mémoire et par de nombreux exercices, vous découvrirez les méthodes et stratégies qui facilitent son entretien!

Lieu: Sembrancher
Dates: mercredis du 15 octobre au 3 décembre 2008, 14h30-16h30
Prix: Fr. 190.-
Fr. 100.- pour les habitants de la commune de Sembrancher
Responsable: Martine Rittiner
Infos pratiques: de 10 à 12 participants

Création d'un ensemble de musique classique pour les seniors

Vous jouez d'un instrument de musique et souhaitez partager votre passion avec d'autres seniors? Contactez Pro Senectute Valais au 027 322 07 41

Info-Goûter Entremont N°152

Un après-midi d'informations données par des spécialistes autour d'un goûter.
Thème:
«la maladie d'Alzheimer, maladie méconnue, accompagnements possibles».
Intervenants:
Dr Isabella Justiniano, médecin-chef du service de psychogériatrie, RSV
Mme Sophie Ley, infirmière en psychiatrie, resp. d'un groupe de parole autour de la maladie d'Alzheimer

Lieu: Entremont
Dates: Mardi 4 novembre 2008
14h00
Prix: entrée libre,
chapeau à la sortie
Responsable: Pro Senectute Valais
Infos pratiques: Illimité, à la Maison de la Providence à Montagnier



Pro Senectute Valais et «Le Petit Cinéma d'Entremont» présentent «La Môme»N°69

«La Môme», film avec Marion Cotillard (2007)
De son enfance à la gloire, de ses victoires à ses blessures, de Belleville à New York, l'exceptionnel parcours d'Edith Piaf.

Lieu: Vollèges, salle de la jeunesse
Dates: Dimanche 16 novembre 2008
14h00-16h30
Prix: Fr. 8.- payables à l'entrée
Responsable: Myriam Bérard
Infos pratiques: Pensez à prendre un coussin



Allie'âge: prendre soin d'un proche à domicile en collaboration avec le Service Médico-Social d'Entremont (SMS) N°151

Vous êtes confronté à l'accompagnement d'une personne âgée et souhaitez découvrir les moyens d'action et les ressources existantes dans votre région. Les intervenants de ces rencontres sont des spécialistes: médecin, infirmière, assistante sociale, aide familiale, etc.
vous aborderez les aspects médicaux, sociaux, financiers (allocations) et les réseaux d'entraide régionaux.

Lieu: Entremont
Dates: Mercredi du 14 janvier
au 11 mars 2009
de 19h30 à 21h30
Prix: Fr.120.-
Responsable:
Pro Senectute Valais SMS
Infos pratiques:
dès 13 participants

Renseignements et inscriptions pour toutes les activités:

Pro Senectute Valais
027 322 07 41
Clôture des inscriptions:
2 semaines avant le début des cours

Mérite culturel et/ou sportif 2008

Avez-vous connaissance d'un(e) citoyen(ne) ou ressortissant(e) de la commune s'étant particulièrement distingué(e) par son engagement au service de la culture ou du sport ?
Assurez-vous qu'il(elle) réponde aux critères exigés ?
Si oui... faites-nous parvenir votre proposition à l'aide du formulaire ci-joint. Il(elle) vous en sera reconnaissant(e).

Règlement

BUTS

1. La commune d'Orsières décerne, en principe chaque année, un mérite sportif et/ou culturel.

2a. Celui-ci récompensera un(e) citoyen(enne) ou ressortissant(e) de la commune s'étant particulièrement distingué(e) par son engagement au service de la culture ou du sport.

2b. Pour les enfants, en âge de scolarité obligatoire, qui répondent aux critères définis par le présent règlement, le mérite est remplacé par un prix d'encouragement.

3. Ce mérite sportif et/ou culturel peut être attribué à plusieurs personnes ou groupements répondant aux critères exigés.

CRITÈRES

1. Le mérite sportif est décerné à :
   • toute personne ou groupement ayant obtenu un titre cantonal ;
   • toute personne ou groupement ayant obtenu un podium national ;
   • toute personne ou groupement ayant accompli une performance au niveau international.
   Ce mérite peut également être attribué à toute personne ou groupement ayant œuvré pour la promotion du sport en général.
2. Le mérite culturel est décerné à :
   • toute personne ou groupement ayant obtenu une reconnaissance artistique et/ou littéraire ;
   • toute personne ou groupement ayant obtenu une distinction ou une mention d'excellence lors d'un concours national ;
   • toute personne ou groupement ayant œuvré pour la promotion de la culture en général.
3. Les mérites ne pourront être attribués deux fois à la même personne et/ou au même groupement pour la même performance.
4. Les prestations seront inscrites entre le 1er novembre et le 31 octobre de l'année écoulée.

PROPOSITION

Chaque citoyen ou société constituée peut faire une proposition pour le mérite sportif et/ou culturel. Il utilisera le formulaire officiel ci-inclus. D'autres formulaires sont à votre disposition au secrétariat communal ou sur le site www.orsieres.ch > Espace citoyen > Règlements et formulaires



Mérite culturel
formulaire de candidature

Personne physique :

Nom :	Prénom :
Date naissance :	Profession :
Adresse :	Localité :

Personne morale : Société - Groupe (adresse complète)

Responsable :

Nom :	Prénom :
Adresse :	Localité :

Est proposé au mérite :

❒ Sportif ❒ Culturel

A annexer : un rapport complet de l'activité de la personne, société, groupe.

Auteur de la proposition :

Nom :	Prénom :
Adresse :	Localité :
Société – Groupe :	

Date :	Signature :

A retourner pour le 28 novembre 2008 au secrétariat communal.

L'Administration communale
Commission Jeunesse & Sports – Culture et Info
Rue de la Commune
1937 Orsières



Carnaval

Carnaval

L'été à peine terminé, voici déjà venu le temps de penser à l'événement phare qui rythme la vie des habitants de notre commune. Plus attendu que les élections communales, plus prenant que le 1er août, nous parlons bien sûr du Carnaval ! L'édition 2009 se déroulera les 21-22 et 23 février prochains. Le Comité a retenu un thème enchanteur qui permettra aux petits et aux grands de s'évader trois jours durant : « Contes et légendes ».

Le programme complet des trois jours de fête paraîtra dans un prochain numéro de l'Info Orsières. En attendant, n'hésitez pas à consulter les photos des éditions 2008 et précédentes sur www.carnavalorsieres.ch rubrique « galerie d'images ».

Le Comité du Carnaval



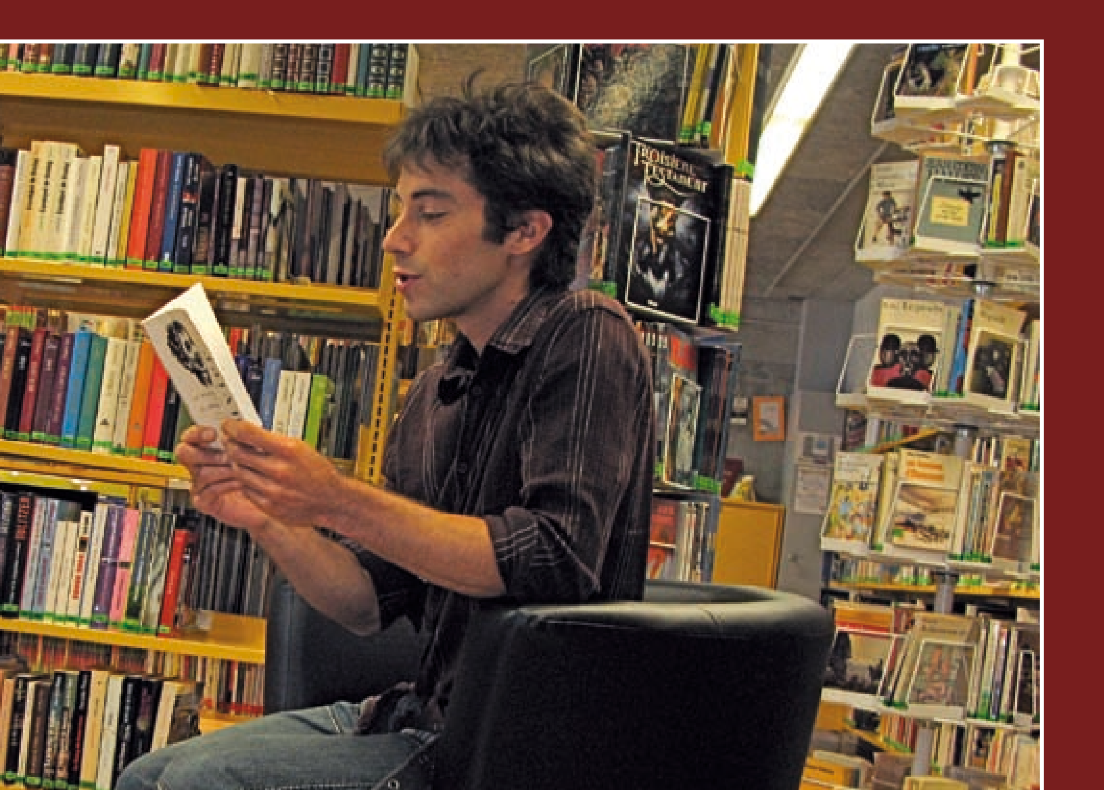
Clin d'œil

Invitation au voyage, samedi 23 août

La journée «Invitation au voyage» a été un réel succès. Vous avez été très nombreux à suivre les différentes animations qui ont été préparées conjointement par les Jeunesses culturelles et la bibliothèque d'Orsières. La population a eu la chance de visionner en avant-première suisse le film Nomad's land de Gaël Métroz qui a rencontré un écho très favorable. Plus tôt dans la journée, Pierre Filliez et ses marionnettes ont égayé petits et grands en revisitant avec finesse des textes de Prévert. Durant toute la manifestation, la bibliothèque a présenté une exposition de livres sur le voyage.

Le comité d'organisation tient à remercier le public, mais aussi les bénévoles et les artistes sans lesquels cette manifestation n'aurait pas pu avoir lieu.

**Pierre Filliez,
lecture des morceaux choisis
de « l'Usage des mondes »
de Nicolas Bouvier**





Musique Tzigane
par Anne Volluz-Alter
et Florian Alter



«Autour de Prévert»
spectacle de marionnettes



L'équipe de cuisine,
Reynald Vernay,
Simon Tornay



Edité par la commune d'Orsières
Réalisé par designcopy services
Retrouvez l'Orsières Info sur le site internet: www.orsieres.ch

Ludothèque d'Orsières
LUDO CARIBOU



Nous avons déménagé et nous sommes ravies de vous recevoir dans nos nouveaux locaux de Podemainge.

Autre nouveauté nous avons un site internet :
www.ludocaribou.ch

HORAIRE SCOLAIRE année 2008-2009

Mardi de 9 à 10 heures
Vendredi de 16 à 17h30

DATE À RETENIR : Mercredi 24 septembre 2008

14h - 16h: chasse au trésor dans la cour de l'école.
Grande fête d'inauguration pour les enfants et leurs parents

TÉLÉPHONE pendant les heures d'ouverture

027 782 62 86

Photo 1re page: Fort de Champex-Lac - A. Darbellay